CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION – PAIEMENT CASHLESS
Saison 2025 – Camping Campéole Médoc Plage

Dans le cadre de l'amélioration continue de l'expérience client, MS Vacances propose un système de paiement dématérialisé sans contact, via un bracelet équipé d'un badge. Ce service est mis en œuvre en partenariat avec **Easytransac**, prestataire spécialisé dans les solutions de paiement digital.

1. DÉFINITION

Le bracelet cashless permet de régler facilement vos achats au sein des points de vente partenaires de l'établissement. Après avoir créé votre compte et chargé de l'argent, il vous suffit de présenter le badge de votre bracelet devant le terminal de paiement. Le montant est alors débité automatiquement.

2. CHARGEMENT DU BRACELET

A compter du jour de votre arrivée et une fois votre enregistrement effectué, deux solutions s'offrent à vous pour charger votre bracelet, dans la limite de 250€ par bracelet :
- **En ligne,** via votre compte personnel Easytransac x MS Vacances, paiement par carte bancaire (CB, Visa, Mastercard)
- **À la réception et au bar de l'établissement**, avec les moyens de paiements suivants : carte bancaire, espèces, chèque-vacances (papier ou Connect)

À noter :
Le paiement par bracelet cashless est accepté uniquement sur les points de vente partenaire (cf.Article 4). Si vous ne souhaitez pas utiliser ce service, vous pourrez régler par carte bancaire sur les points de vente partenaires, ou selon les modalités affichées sur place pour les autres points de vente.

3. CRÉATION DE COMPTE

Pour **créer votre compte**, cliquez sur le lien suivant : https://medoc-plage-cashless.inevents.fr/register
- Renseignez vos données (Prénom ; Nom ; adresse mail ; mot de passe)
- Acceptez « La Politique de confidentialité et de protection des données »
- Cliquez sur « Créer un compte »
- Un email de confirmation vous sera envoyé pour valider votre compte (pensez à vérifier vos spams)
- Connectez-vous pour accéder à votre espace personnel

Un compte personnel vous permet de :
- **Recharger** votre bracelet en ligne par carte bancaire ou à la réception
- **Transférer des crédits** vers un autre bracelet
- **Suivre vos transactions** et consulter votre solde
- **Demander le remboursement** de votre solde en fin de séjour
- **Bloquer** votre bracelet en cas de perte ou de vol

⚠ **Sans création de compte**, votre bracelet est considéré comme **anonyme**.
- En cas de perte ou de vol, **aucun blocage ni remboursement ne pourra être effectué.**
- Pensez à noter le **code unique à 7 caractères** situé au dos du badge : il est indispensable pour toute opération ultérieure.

4. UTILISATION SUR LES POINTS DE VENTE PARTENAIRES

Le paiement via le bracelet cashless est accepté sur les points de vente suivants :
Réception – Boutique – Restaurant – Snack – Bar/Sucré – Épicerie

En cas de solde insuffisant :
- Vous pouvez compléter la transaction avec un autre bracelet cashless
- Vous pouvez également régler tout ou partie du montant en carte bancaire.

5. PERTE OU VOL DU BRACELET

- Si vous avez créé un compte, vous pouvez bloquer votre bracelet directement depuis votre espace personnel.
- Si vous n'avez pas de compte, le bracelet étant anonyme, aucun blocage ni remboursement ne pourra être effectué.

Veillez à conserver précieusement le code à 7 caractères situé au dos de la puce.

6. REMBOURSEMENT DU SOLDE

- Les demandes de remboursement peuvent être effectuées dans un délai de **30 jours après la fin de votre séjour,** via votre compte personnel Easytransac x MS Vacances.
- Le montant minimal du remboursement est fixé à 1€ et des **frais de traitement de 0,50 €** seront automatiquement déduits du montant remboursé.
- Le remboursement est effectué à l'aide de votre RIB sur votre espace Easytransac x MS Vacances et sera effectué dans un délai maximal de 21 jours.
- Aucun remboursement ne pourra être effectué sur place, au sein de l'établissement ; toutes les demandes doivent obligatoirement être effectuées en ligne via votre compte Easytransac.
- Si vous n'avez pas de compte, vous devrez en créer un et y associer le code de votre bracelet.

⚠ Les montants crédités en **chèques-vacances (ANCV)**, papier ou Connect, **ne sont pas remboursables.**

7. RESPONSABILITÉ

- Easytransac et MS Vacances déclinent toute responsabilité en cas de perte, vol ou mauvaise utilisation d'un bracelet non enregistré.
- Le client est responsable de la conservation et de l'utilisation de son bracelet pendant toute la durée du séjour.

8. DONNÉES PERSONNELLES

Les données collectées dans le cadre de l'utilisation du système cashless sont traitées conformément au **Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD).**
MS Vacances ne conserve aucune donnée bancaire. Celles-ci sont exclusivement traitées par Easytransac via des serveurs sécurisés. La Politique de confidentialité et de protection des données Easytransac est disponible sur votre compte Easytransac https://medoc-plage-cashless.inevents.fr/privacy-policy

9. ACCEPTATION DES CONDITIONS D'UTILISATION

L'activation ou l'utilisation du bracelet cashless implique l'acceptation des présentes Conditions Générales d'Utilisation.